

## **SAFETY DATA SHEETS**

**This SDS packet was issued with item:**

070872226

**The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).**

070871418 070871426 070871434 070871442 070871459 070871467 070871475 070871483 070871491 070871509  
070871517 070871525 070871533 070871541 070871558 070871566 070871574 070871582 070871590 070871608  
070871616 070871624 0708716322 070871640 070871657 070871665 070871673 070871681 070871699 070871707  
070871715 070871723 070871731 070871749 070871756 070871798 070871806 070871814 070871822 070871830  
070871848 070871855 070871863 070871871 070871889 070871897 070871905 070871913 070871921 070871939  
070871947 070871954 070871962 070872010 070872028 070872036 070872044 070872051 070872069 070872077  
070872085 070872093 070872101 070872119 070872127 070872135 070872143 070872150 070872168 070872176  
070872184 070872192 070872200 070872218 070872234 070872242 070872259 070872267 070872275 070872283

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 1 sur 13

### Patterson K Files

#### SECTION 1 : Identification

##### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Patterson K Files

**Code produit :** 070871418, 070871426, 070871434, 070872010, 070872028, 070872036, 070872044, 070872051, 070872069 070871442, 070871459, 070871467, 070871475, 070871483, 070871491, 070871509, 070871517, 070872077, 070871533, 070871541, 070871558, 070871566, 070872085, 070872093, 070872101, 070872119 070872127, 070872135, 070871574, 070871582, 070871590, 070871608, 070871616, 070871624, 070871632 070871640, 070872143, 070871665, 070871673, 070871681, 070871699, 070872150, 070872168 070872176, 070872184, 070872192, 070872200, 070871707, 070871715, 070871723, 070871731, 070871749 070871756, 070872218, 070871798, 070871806, 070871814, 070871822, 070872226, 070872234, 070872242 070872259, 070872267, 070872275, 070871830, 070871848, 070871855

##### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Non déterminé ou non disponible

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

##### Détails du fabricant ou fournisseur

**Fabricant :**

**États-Unis**

Patterson Companies, Inc.  
1031 Mendota Heights Road  
St. Paul, MN 55120  
1-800-328-5536  
www.pattersoncompanies.com

**Fournisseur :**

**Canada**

Patterson Dentaire Canada Inc.  
1205 boul Henri-Bourassa West  
Montreal, Quebec H3M 3E6  
+1 514-745-4040

##### Ligne d'urgence :

**Canada**

CHEMTREC

A l'intérieur des USA et du Canada : 1-800-424-9300 (24 heures)

À l'extérieur des É.U. et du Canada +1-703-527-3887 (24 heures)

#### SECTION 2 : Identification de danger

##### Classification SGH :

Irritation oculaire, catégorie 2A

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Cancérogénicité, catégorie 1

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 2 sur 13

### Patterson K Files

Toxicité reproductrice, catégorie 1

Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée, catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

##### Mentions de danger :

H319 Provoque de graves irritations oculaires

H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.

H334 Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation

H350 Risque de causer le cancer

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

H372 Provoque des dommages aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

##### Déclarations de mise en garde :

P201 Obtenir des instructions spécifiques avant l'utilisation

P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises

P260 Ne pas respirer les poussières / vapeurs / gaz

P264 Bien se laver les mains après manipulation

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.

P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.

P284 En cas de ventilation inappropriée, porter une protection respiratoire.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau.

Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des soins médicaux

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Diluer avec une grande quantité d'eau

P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Obtenir des soins médicaux

P321 Traitement spécifique : (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette)

P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour lui permettre de respirer.

P308+P313 En cas d'exposition ou de doute : Obtenir des soins médicaux

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P501 Éliminer les contenus et les conteneurs conformément aux règlements locaux, régionaux, d'état ou fédéraux.

##### Dangers non classés par ailleurs :

Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 3 sur 13

### Patterson K Files

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 1309-37-1	Trioxyle de fer	69.5
Numéro CAS : 7440-47-3	Chrome	18
Numéro CAS : 7440-02-0	Nickel	9
Numéro CAS : 7439-96-5	Manganèse	2
Numéro CAS : 7440-48-4	Cobalt	0.75

Informations supplémentaires : Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### Après inhalation :

Non déterminé ou non disponible

##### Après un contact avec la peau :

Non déterminé ou non disponible

##### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pendant 15 minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil nu. Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin.

##### Après ingestion :

Non déterminé ou non disponible

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et des larmoiements.

L'exposition cutanée peut provoquer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une irritation, une rougeur, une douleur, une éruption cutanée, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et une dermatite.

L'exposition pendant l'inhalation peut provoquer des symptômes d'allergie, de l'asthme des difficultés respiratoires. Les symptômes peuvent inclure une toux, des mucosités chroniques, un essoufflement, une respiration sifflante et une oppression thoracique. Les symptômes peuvent être différés.

##### Symptômes et effets retardés :

L'exposition peut provoquer le cancer. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Cause des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Une exposition à long terme peut affecter la fertilité. Les symptômes comprennent, sans s'y limiter: problèmes menstruels, altération du comportement sexuel / de la fertilité / et de l'issue de la grossesse.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 4 sur 13

### Patterson K Files

Une exposition à long terme peut également affecter le développement de l'enfant à naître. Les symptômes comprennent, mais sans s'y limiter: retard de croissance intra-utérin, naissance avant terme, malformations congénitales et décès postnatal.

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

##### Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Non déterminé ou non disponible

##### Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

Non déterminé ou non disponible

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Non déterminé ou non disponible

#### Précautions particulières :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Ne pas projeter sur la peau, dans les yeux ni sur les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières et aérosols. Ne pas marcher sur le produit renversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

#### Précautions environnementales :

Non déterminé ou non disponible

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Évitez de respirer la poussière, le brouillard, les fumées, les vapeurs ou les aérosols. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et recueillir le déversement et placer dans un récipient approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Non déterminé ou non disponible

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 5 sur 13

### Patterson K Files

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
Alberta	Trioxyc de fer	1309-37-1	MPT à 8 heures : 5 mg/m <sup>3</sup> (respirable)
	Chrome	7440-47-3	MPT 8 heures : 0,5 mg/m <sup>3</sup> (Chrome métallique et composés inorganiques de Cr III, sous forme de Cr)
	Manganèse	7439-96-5	MPT : 0,2 mg/m <sup>3</sup>
	Cobalt	7440-48-4	MPT à 8 heures : 0,02 mg/m <sup>3</sup>
British Columbia	Trioxyc de fer	1309-37-1	MPT 8 heures : 5 mg/m <sup>3</sup> (Poussières et émanations)
	Chrome	7440-47-3	MPT 8 heures : 0,5 mg/m <sup>3</sup> (Chrome métallique (totale))
	Manganèse	7439-96-5	MPT : 0,2 mg/m <sup>3</sup>
	Cobalt	7440-48-4	MPT à 8 heures : 0,02 mg/m <sup>3</sup>
	Trioxyc de fer	1309-37-1	LECT : 10 mg/m <sup>3</sup> (Émanations)
Manitoba	Trioxyc de fer	1309-37-1	MPT à 8 heures : 5 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
	Chrome	7440-47-3	MPT 8 heures : 0,5 mg/m <sup>3</sup> (Fraction inhalable)
	Cobalt	7440-48-4	MPT à 8 heures : 0,02 mg/m <sup>3</sup>
Ontario	Trioxyc de fer	1309-37-1	MPT à 8 heures : 5 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
	Chrome	7440-47-3	MPT 8 heures : 0,5 mg/m <sup>3</sup> (Chrome métallique et composés inorganiques de Cr III, sous forme de Cr)
	Manganèse	7439-96-5	MPT : 0,2 mg/m <sup>3</sup>
	Cobalt	7440-48-4	MPT à 8 heures : 0,02 mg/m <sup>3</sup>
Quebec	Trioxyc de fer	1309-37-1	MPT 8 heures : 5 mg/m <sup>3</sup> (Poussières et émanations)
	Chrome	7440-47-3	MPT à 8 heures : 0,5 mg/m <sup>3</sup>
	Manganèse	7439-96-5	MPT : 0,2 mg/m <sup>3</sup>
	Cobalt	7440-48-4	MPT à 8 heures : 0,02 mg/m <sup>3</sup>
Saskatchewan	Trioxyc de fer	1309-37-1	Limite de contamination à 15 minutes : 10 mg/m <sup>3</sup> (poussières et vapeurs)
	Trioxyc de fer	1309-37-1	Limite de contamination 8 heures : 5 mg/m <sup>3</sup> (Poussières et vapeurs)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 6 sur 13

### Patterson K Files

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
	Chrome	7440-47-3	MPT 8 heures : 0,5 mg/m <sup>3</sup> (Chrome métallique et composés de Cr III.)
	Chrome	7440-47-3	LECT 15 minutes : 15 mg/m <sup>3</sup> (Chrome métallique et composés de Cr III.)
	Manganèse	7439-96-5	Limite de contamination de 15 minutes : 0,6 mg/m <sup>3</sup>
	Manganèse	7439-96-5	Limite de contamination 8 heures : 0,2 mg/m <sup>3</sup>
	Cobalt	7440-48-4	MPT à 8 heures : 0,02 mg/m <sup>3</sup>
	Cobalt	7440-48-4	LECT 15 minutes : 0,06 mg/m <sup>3</sup>
Canada	Nickel	7440-02-0	MPT 8 heures : 1,5 mg/m <sup>3</sup> (Alberta)
	Nickel	7440-02-0	MPT 8 heures : 0,01 mg/m <sup>3</sup> (British Columbia, forme Ni)
	Nickel	7440-02-0	MPT 8 heures : 1,5 mg/m <sup>3</sup> (Manitoba, forme Ni)
	Nickel	7440-02-0	MPT 8 heures : 1 mg/m <sup>3</sup> (Ontario, forme Ni)
	Nickel	7440-02-0	MPT 8 heures : 1 mg/m <sup>3</sup> (Quebec)
	Nickel	7440-02-0	MPT 8 heures : 1,5 mg/m <sup>3</sup> (Saskatchewan, forme Ni, fraction inhalable)
	Nickel	7440-02-0	LECT 15 minutes : 3 mg/m <sup>3</sup> (Saskatchewan, forme Ni, fraction inhalable)
	Manganèse	7439-96-5	MPT 8 heures : 0,2 mg/m <sup>3</sup> (Alberta)
	Manganèse	7439-96-5	MPT 8 heures : 0,2 mg/m <sup>3</sup> (British Columbia, forme Mn)
	Manganèse	7439-96-5	MPT 8 heures : 0,2 mg/m <sup>3</sup> (Ontario, forme Mn)
	Manganèse	7439-96-5	MPT 8 heures : 1 mg/m <sup>3</sup> (Ouebec, Fumées, forme Mn)
	Manganèse	7439-96-5	LECT 15 minutes : 3 mg/m <sup>3</sup> (Quebec, Fumées, forme Mn)
	Manganèse	7439-96-5	MPT 8 heures : 5 mg/m <sup>3</sup> (Québec)
	Manganèse	7439-96-5	MPT 8 heures : 0,2 mg/m <sup>3</sup> (Saskatchewan, forme Mn)
	Manganèse	7439-96-5	LECT 15 minutes : 0,6 mg/m <sup>3</sup> (Saskatchewan, forme Mn)

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 7 sur 13

### Patterson K Files

Non déterminé ou non disponible

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Non déterminé ou non disponible

##### Protection corporelle et cutanée :

Non déterminé ou non disponible

##### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté. Utilisez un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive s'il existe un risque de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où les respirateurs à adduction d'air filtré peuvent ne pas fournir une protection adéquate.

#### Mesures générales d'hygiène :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Gris métallique solide, allant du poli terne au poli brillant.
Odeur :	Non déterminé ou non disponible
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	Non déterminé ou non disponible
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

#### Informations supplémentaires



## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 8 sur 13

Patterson K Files

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

#### Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

#### Conditions à éviter :

Aucun connu.

#### Matériaux incompatibles :

Agents oxydants forts.

#### Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Trioxyde de fer	orale	DL50 Rat : > 5000 mg/kg
	inhalation	CL50 Rat : 5,05 mg/L ((4 heures) (Aérosol))
Chrome	orale	DL50 Rat : >3400 mg/kg
	inhalation	CL50 Rat : >5,41 mg/L (4 heures, Aérosol)
Cobalt	orale	DL50 Rat : 550 mg/kg
	inhalation	CL50 Rat : <0,05 mg/L (4 heures)
	dermique	DL50 Lapin : >2000 mg/kg
Manganèse	orale	DL50 Rat : 9000 mg/kg

#### Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

#### Dommmages/irritations oculaires sévères

#### Évaluation :

Provoque de graves irritations oculaires.

#### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Résultat
Chrome	Provoque de graves irritations oculaires.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 9 sur 13

### Patterson K Files

Nom	Résultat
Cobalt	Provoque de graves irritations oculaires

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

##### Évaluation :

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur la substance :

Nom	Résultat
Chrome	Peut causer une réaction cutanée allergique.
	Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.
Nickel	Peut causer une réaction cutanée allergique.
Cobalt	Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation
	Peut causer une réaction cutanée allergique.

#### Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

##### Données sur la substance :

Nom	Espèce	Résultat
Nickel		Susceptible de provoquer le cancer.
Cobalt		L'exposition chronique par inhalation au métal de cobalt a provoqué un cancer du poumon chez le rat et la souris, ainsi que des tumeurs systémiques chez le rat.

#### Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Trioxyde de fer	Groupe 3
Chrome	Groupe 3
Nickel	Groupe 2B
Manganèse	Sans objet
Cobalt	Groupe 2B

#### Programme national de toxicologie (PNT) :

Nom	Classification
Trioxyde de fer	Sans objet
Chrome	Connu pour être cancérigène pour l'homme
Nickel	Raisonnablement considéré comme cancérigène pour les humains
Manganèse	Sans objet
Cobalt	Raisonnablement considéré comme cancérigène pour les humains

#### Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 10 sur 13

### Patterson K Files

#### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Résultat
Cobalt	Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Résultat
Cobalt	Peut nuire à la fertilité.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

#### Évaluation :

Provoque des dommages aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

#### Données sur la substance :

Nom	Résultat
Nickel	Provoque des dommages aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Cobalt	Une surexposition répétée aux composés du cobalt peut causer une fonction pulmonaire réduite, une fibrose nodulaire diffuse des poumons et une hypersensibilité respiratoire.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les voies d'exposition probables :

Inhalation, ingestion, contact avec la peau, contact avec les yeux.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Voir la Section 4 de cette FDS.

#### Autres informations :

Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 11 sur 13

### Patterson K Files

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

#### Persistence et dégradabilité

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** :

Nom	Résultat
Chrome	Les règles de biodégradabilité des substances organiques ne s'appliquent généralement pas au chrome, car il s'agit d'un oligo-élément naturel et d'un métal essentiel à de nombreuses formes de vie.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** :

Nom	Résultat
Chrome	Les règles de bioaccumulation des substances organiques ne s'appliquent généralement pas au chrome, car il s'agit d'un oligo-élément naturel et d'un métal essentiel à de nombreuses formes de vie.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** :

Nom	Résultat
Chrome	Le chrome métallique est insoluble dans le sol, et compte tenu de sa présence en abondance dans l'environnement, son potentiel d'écotoxicité est très faible.

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Données sur le produit** :

**Évaluation PBT** : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

**Évaluation vPvB** : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

**Données sur la substance** :

**Évaluation PBT** :

Chrome	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
--------	--

**Évaluation vPvB** :

Chrome	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
--------	--

**Autres effets indésirables** : Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Il est de la responsabilité du producteur des déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux organismes réglementaires applicables.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 12 sur 13

### Patterson K Files

#### Emballages contaminés :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

### SECTION 15 : Informations réglementaires

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.16.2017

Date de révision : 08.03.2020

Page 13 sur 13

### Patterson K Files

#### Réglementations du Canada

**Liste intérieure des substances (DSL) :** Tous les ingrédients figurent sur la liste ou exclus.

**Liste extérieure des substances (NDSL) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

**Sigles et abréviations :** Aucun(e)

#### Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

**Date de préparation initiale :** 11.16.2017

#### Notes de révision :

Date de révision	Remarques
2020-08-03	Version 2

**Fin de la fiche de données de sécurité**